FAÇONS D'ASSISTER L'O SÉCUR TIR

MONTAGE D'UN CHAMP DE TIR POUR CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Une fois que tout l'équipement de champ de tir pour carabine à air comprimé nécessaire a été réuni et que les carabines à air comprimé des cadets ont été inspectées, l'équipement peut être mise en place. Les détails relatifs à la disposition d'un champ de tir pour carabine à air comprimé peut varier en fonction du type de champ de tir pour carabine à air comprimé; toutefois, les dimensions et l'emplacement de l'équipement resteront les mêmes. Le champ de tir pour carabine à air comprimé sera monté de la façon suivante :

- 1. **Afficher des signaux d'avertissement.** Une sentinelle peut être placée aux points d'accès si ceuxci ne peuvent être bloqués de façon permanente (p.ex., à la porte d'un gymnase dont la porte ne se verrouille pas).
- 2. Monter l'équipement et les supports de cibles triangulaires. À un bout de la salle, les supports de cibles seront installés devant un mur. Il faut faire attention pour ne pas utiliser un mur avec des fenêtres ou d'autres éléments qui pourraient être endommagés par un plomb perdu (p.ex., un interrupteur d'éclairage, une alarme d'incendie, un détecteur de fumée). Si cela est inévitable, ces éléments doivent être recouverts de contreplaqué. L'avant du support de cible doit être perpendiculaire au plancher et aligné avec la partie avant des autres cadres de cible le long de la ligne de cible. Un éclairage d'appoint peut être nécessaire pour éclairer la cible lors de certaines activités compétitives afin de respecter les règlements de la compétition. L'éclairage ne doit pas gêner le champ de vision des cadets et les empêcher de bien voir le cadre de cible.
- 3. **Marquer les couloirs de tir.** Les cadres de cible seront au centre d'un couloir d'au moins 1.25 m de largeur et seront installés à l'extérieur de la ligne de cible en direction du pas de tir à une distance de 10 m. À 10 m de la ligne de cible, une autre ligne sera marquée au sol. Celle-ci est le pas de tir et personne ne dépassera cette ligne sans la permission de l'O Sécur Tir.
- 4. **Placer l'équipement au pas de tir.** Derrière le pas de tir est installée la boîte de tir, une aire mesurant 1,25 m de largeur par 2,5 m de profondeur. Une boîte de tir sera attribuée à chaque tireur. Un tapis de tir sera placé à l'intérieur de la boîte de tir aligné au pas de tir (lors de tirs en position debout, le tapis n'est pas nécessaire). Des lunettes de sécurité seront placées sur tous les tapis de tir. Un espace à l'arrière de la boîte de tir sera réservé au personnel du champ de tir.
- 5. Placer l'équipement derrière le pas de tir. L'espace derrière le pas de tir comporte la ou les table(s) nécessaire(s) pour monter un point de distribution de plombs, un endroit pour marquer le pointage et, au besoin, tout autre espace de travail nécessaire pour diriger l'activité de tir de précision à la carabine à air comprimé. Le poste de premiers soins et la civière sont situés à cet endroit et leur emplacement doit être clairement identifié. Les installations pour le lavage des mains peuvent être situées sur le champ de tir derrière le pas de tir ou dans les toilettes de l'établissement.
- 6. Placer la carabine à air comprimé des cadets au pas de tir. La carabine à air comprimé de cadets ainsi que la tige de sécurité pour la carabine à air comprimé seront les derniers articles placés au champ de tir pour carabine à air comprimé. Lorsqu'on retire la carabine à air comprimé de son étui, on doit placer la bouche du canon en transportant la carabine à air comprimé en position verticale et s'assurer que la tige de sécurité de la carabine à air comprimé est insérée dans le canon. Lorsque la carabine à air comprimé est placée sur le pas de tir, la tige de sécurité pour la carabine à air comprimé peut être enlevée.

DÉMONTAGE D'UN CHAMP DE TIR POUR CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Lorsque l'activité de tir de précision pour carabine à air comprimé est terminée, le champ de tir doit être démonté. Le champ de tir pour carabine à air comprimé sera démonté de la façon suivante :

- 1. Ranger la carabine à air comprimé des cadets. Après une activité de tir de précision pour carabine à air comprimé, la carabine à air comprimé est la première pièce d'équipement de champ de tir qui est rangée. Une tige de sécurité pour la carabine à air comprimé est insérée à l'intérieur du canon avant que la carabine à air comprimé soit déplacée du pas de tir. Les carabines à air comprimé sont rangées de façon sécuritaire au corps de cadets conformément aux directives de la politique actuelle.
- Ranger l'équipement derrière le pas de tir. L'équipement utilisé derrière le pas de tir est ensuite rangé. L'équipement doit être nettoyé (au besoin) et rangé pour prévenir tout dommage. Si la trousse de premiers soins a été utilisée, elle devra être remplie au besoin.
- 3. Ranger l'équipement au pas de tir. L'équipement utilisé au pas de tir est ensuite rangé. L'équipement doit être nettoyé (au besoin) et rangé pour prévenir tout dommage. Il faut faire attention d'égratigner le moins possible les lunettes de sécurité. Les tapis de tir sont pliés et roulés de façon appropriée pour prévenir les trous et les déchirures. Les télescopes d'observation sont rangés dans leurs étuis (s'il y a lieu).
- 4. **Nettoyer l'aire des supports de cibles.** Lorsque l'équipement du pas de tir a été rangé de façon sécuritaire, les plombs tirés doivent être retirés des supports de cibles. Le porte-cible est nettoyé de tout ce qui s'y trouve (p.ex., des cibles, des punaises, des agrafes), le support de cibles est ensuite plié et rangé.
- 5. **Nettoyer les couloirs de tir.** Puisque la poussière de plomb présente dans l'air constitue un risque pour la santé, une méthode de balayage et de nettoyage réduisant la quantité de poussière accumulée doit être utilisée. Un nouvel ensemble d'articles nécessaires au nettoyage est utilisé après les activités de tir de précision à la carabine à air comprimé pour empêcher que la contamination ne se répande dans l'établissement.
- 6. **Enlever les signaux d'avertissement.** Lorsque tout l'équipement relatif au tir de précision à la carabine à air comprimé a été rangé de façon sécuritaire, les signaux d'avertissement du champ de tir doivent être enlevés. Ceci indiquera que la salle dans laquelle un champ de tir intérieur temporaire avait été monté est maintenant nettoyée et prête pour une autre utilisation.

CONTRÔLEUR DES PLOMBS

Lors d'une activité de tir de précision à la carabine à air comprimé, les cadets peuvent être nommés pour aider l'O Sécur Tir en agissant en tant que contrôleur des plombs. Les fonctions d'un contrôleur des plombs sont les suivantes :

- Conserver en tout temps les plombs en sa possession. Les plombs sont remis au contrôleur des plombs, qui les a donc en sa possession. Il s'assure de conserver les plombs de façon sécuritaire au moyen d'une supervision directe.
- **Distribuer les plombs.** Selon le type spécifique de l'activité de tir de précision à la carabine à air comprimé qui est dirigée, le contrôleur des plombs compte les plombs et les place dans des récipients qui seront placés sur le pas de tir au commandement de l'O Sécur Tir.
- Disposer des plombs. Lorsque l'activité de tir de précision à la carabine à air comprimé est terminée, le contrôleur des plombs s'assure que l'espace autour des supports de cibles est balayé. Les plombs perdus sont ramassés dans un récipient afin que l'O Sécur Tir en dispose.

- Inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité. Pendant que l'activité se déroule, le contrôleur des plombs note le nombre de plombs utilisés lors de chaque relève. Lorsque l'activité est terminée, le nombre total de plombs utilisés peut être calculé. Tous les plombs supplémentaires donnés aux cadets par l'O Sécur Tir ou les adjoints au champ de tir lors de l'activité (p. ex., à cause de ratés, de plombs déformés) sont additionnés au total. Ces renseignements sont utilisés par l'O Sécur Tir pour déterminer la quantité de plombs disponibles à l'unité.
- Inscrire le nombre de plombs utilisés par chaque carabine. Le journal d'utilisation de la carabine à air comprimé des cadets indique à l'O Sécur Tir lorsqu'un millier de plombs ont été tirés par chaque carabine à air comprimé des cadets. Lorsque mille plombs ont été tirés, la carabine à air comprimé des cadets doit être nettoyée. Le contrôleur des plombs note le nombre total de plombs utilisés par chaque carabine à air comprimé lors de l'activité de carabine à air comprimé.

SENTINELLE DE CHAMP DE TIR

Une sentinelle de champ de tir est responsable, pendant un exercice de tir, de limiter l'accès au champ de tir et de changer les signaux d'avertissement lorsque l'O Sécur Tir lui demande de le faire. Elle doit être en constante communication avec l'O Sécur Tir afin de pouvoir signaler tout problème de sécurité.

Limiter l'accès au champ de tir pendant le tir

À la plupart des champs de tir intérieurs temporaires, les points d'accès sont présents et doivent être sécurisés pendant l'exercice de tir. En affectant une sentinelle de champ de tir à l'extérieur d'un point d'accès, l'O Sécur Tir peut s'assurer que personne n'aura accès au champ de tir et ne sera atteint par des plombs. Pour les champs de tirs extérieurs, il se peut que les chemins qui mènent au champ de tir doivent être bloqués et qu'une sentinelle de champ de tir soit affectée pour contrôler l'accès des véhicules. Dans une situation où la sentinelle de champ de tir est incapable d'attirer directement l'attention de l'O Sécur Tir, un moyen de communication tel une radio portative peut être nécessaire.

Contrôler les signaux d'avertissement au champ de tir

Les sentinelles de champ de tir sont responsables du contrôle des signaux d'avertissement au champ de tir. Au début d'une activité de tir de précision avec la carabine à air comprimé, un drapeau vert ou une lumière verte donne le signal pour avertir que le champ de tir est en cours d'utilisation mais qu'aucun tir réel n'est actuellement en cours. L'emplacement des signaux d'avertissement varie selon les spécifications locales du champ de tir pour carabine à air comprimé qui est utilisé. Habituellement, les signaux d'avertissement sont placés sur l'écran pare-balles, au pas de tir et sur les chemins d'accès qui mènent au champ de tir.

Pour les champs de tir intérieurs, les signaux d'avertissement sont placés aux entrées de la salle dans laquelle le champ de tir est aménagé. Au commandement de l'O Sécur Tir, la sentinelle de champ de tir change le signal d'avertissement du vert au rouge. Le signal d'avertissement rouge avertit que le champ de tir est en cours d'utilisation et que des tirs réels sont en cours. Le signal d'avertissement rouge est placé avant que l'exercice de tir commence jusqu'à ce que l'O Sécur Tir ait inspecté la dernière carabine à air comprimé des cadets de la relève. À ce moment, au commandement de l'O Sécur Tir, la sentinelle de champ de tir change le signal d'avertissement du rouge au vert. À la fin de l'activité de tir de précision avec la carabine à air comprimé, tous les signaux d'avertissement sont retirés pour indiquer que le champ de tir n'est plus en cours d'utilisation.

Avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du champ de tir

Pendant le déroulement d'une activité de tir de précision avec la carabine à air comprimé, la sentinelle du champ de tir est responsable de signaler à l'O Sécur Tir tout problème de sécurité qui pourrait se produire à l'intérieur ou à l'extérieur du champ de tir. On retrouve comme problème, par exemple, un animal qui pénètre dans le champ de tir ou un visiteur qui demande l'accès au champ de tir.

A-CR-CCP-704/PF-002 Annexe A de l'OCOM C406.01 du Guide pédagogique

ADJOINT AU PAS DE TIR

Un adjoint au pas de tir est habituellement désigné par l'O Sécur Tir à un nombre spécifique de pas de tir (p. ex., les pas de tir 1 à 4). Sa responsabilité est de s'assurer que les tireurs exécutent les commandements de l'O Sécur Tir de façon sécuritaire et correcte.

Superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir

Au fur et à mesure que l'O Sécur Tir donne les commandements, l'adjoint au pas de tir observe les tireurs pour s'assurer qu'ils répondent correctement. Chaque cadet doit savoir exactement quoi faire lorsqu'un commandement est donné sur le champ de tir. Lorsqu'un cadet n'exécute pas le commandement donné, l'adjoint au pas de tir se déplace vers le pas de tir des cadets pour s'assurer qu'ils sont capables de tirer sur le champ de tir et les aide au besoin. Si la sécurité devient un problème, aviser l'O Sécur Tir aussitôt que possible.

Aider les tireurs au besoin

Certains cadets peuvent avoir besoin d'aide durant la pratique de tire (p. ex., pomper la carabine à air comprimé des cadets, serrer leur bretelle). L'adjoint au pas de tir surveille les occasions où de l'aide sera nécessaire et aide les cadets au besoin.

Corriger les erreurs

Lorsque des erreurs sont faites, l'adjoint au pas de tir les corrige immédiatement. Pour corriger une erreur, expliquer ce qui n'a pas été correctement fait, démontrer comment le faire correctement (s'il est capable de le faire) et observer le cadet lorsqu'il s'exécute.

Aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité

Tout problème de sécurité observé sur le champ de tir doit être immédiatement porté à l'attention de l'O Sécur Tir.

MARQUEUR DE POINTS

Le marqueur de points est responsable de marquer les points sur les cibles une fois que les coups ont été tirés. Une fois que les points d'une cible ont été marqués, le pointage est inscrit directement sur la cible. Dans certains cas, un O Sécur Tir peut demander que les pointages soient inscrits sur une feuille de calcul ou une feuille de papier distincte.

Les deux cibles officielles utilisées pour les activités de tir de précision à la carabine à air comprimé sont les suivantes : la cible de groupement pour carabine à air comprimé du MCC (CCT2000GRTD) et la cible de compétition (CCT2001AR853) du MCC. Plusieurs cibles différentes sont utilisées pour les activités amusantes et chronométrées de tir de précision avec la carabine à air comprimé. Ces autres cibles sont reproduites localement et se trouvent en annexe de l'activité du guide pédagogique auquel elle se rapporte.